



Compte rendu de la réunion du 10 mai 2016

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Georges DALMEN, Philippe PETT, Gérard CALVI, Alain SALMON, Pascal PESCE, Renaud BOURGOIN, Quentin DARDENNE et Ludovic SINET.

Absente excusée :

Mme Bérandère LEDEME.

• POINT SUR LES SUBVENTIONS, LES SPONSORS, ET LES COMPAGNIES

- Gérard CALVI a fait connaître que le Conseil Municipal a attribué une subvention de 1 700 € pour l'organisation du festival ainsi que l'achat des bracelets pour les habitants qui ne sont pas situés dans l'enceinte du festival. La mairie met également à disposition de l'association les différents locaux et matériels communaux. Des agents municipaux seront affectés à cette animation les 3, 4 et 5 septembre 2016.
Serge remercie Gérard.
- M. Christophe LEONARD nous avait promis 1 000 € de son enveloppe parlementaire. Serge précise qu'il déposera le dossier à la permanence de M. LEONARD, rendez-vous est pris auprès de M. Richard DEULCEUX, son attaché.
- ARDENNE METROPOLE n'a pas rendu réponse. Gérard fait connaître que la commission se réunit jeudi et que la subvention devrait en principe être de 4 750 €
- La région Grand Est ne donnera surement pas de réponse avant juillet. Serge a eu l'assurance de M. DESERT que la subvention de l'an dernier devrait être renouvelée.
- Habitat 08 n'a pas donné de réponse mais cet organisme rencontre de gros problèmes actuellement.

- CHARLEVILLE a donné son accord pour l'affichage des 3 calicots sur les sites de la ville, du 22 août au 4 septembre 2016.
- L'affiche couleur sera prête fin mai. Les modifications ont été faites et les noms des sponsors ajoutés. Serge va nous la renvoyer.
- Le site internet va être mis à jour prochainement.
- SACD : Mme COUTURIER a reçu la liste des spectacles
SACEM : des troupes ont envoyé les musiques qu'ils vont utiliser.
- Serge a relancé les 3 compagnies qui n'ont pas encore signé leur contrat.

• **LE TRI**

L'AAPH propose un prêt de gobelets réutilisables pour les manifestations. La personne reçoit un gobelet en donnant une caution de 1 € Lorsqu'elle rend le gobelet, elle récupère sa caution.

Après la manifestation, l'organisateur ramène les gobelets à l'AAPH qui facture le lavage à 0,08 €/gobelet et le cas échéant le matériel non remis ou cassé.

L'inconvénient de ce système est qu'il faudra une personne supplémentaire pour la gestion des cautions.

Quentin pense que ce système va trop compliquer le travail de la buvette.

Après un vote, il est décidé de continuer, encore cette année, à trier les gobelets jetables qui sont encore gratuits et on fera un bilan.

Ludovic s'est renseigné mais il n'est pas possible d'avoir du PVC gratuit pour pouvoir empiler les gobelets. Georges et Philippe vont essayer de trouver un système pour récupérer les gobelets dans des tubes.

• **LA CHAMBRE FROIDE ET LES TENTES POUR LA BUVETTE**

Quentin pense que les 3 barnums de HOULDIZY seraient bien pour installer la buvette mais il faudra aménager des tables et des barrières.

Il faut faire le compte de toutes les tentes dont on a besoin pour les autres stands :

- . 3 pour les billetteries
- . 3 pour la buvette
- . 2 pour la restauration
- . 2 pour l'accueil
- . 1 pour les loupiots

La mairie de HOULDIZY possède 3 tentes, l'Association du Foyer pour tous en a 2.

Ludovic pourra avoir des petits vite-abris à CHARLEVILLE et Joëlle essaiera d'en avoir 3 à l'AMT .

Quentin va étudier ce problème de tentes et se renseigner pour une chambre froide.

Le point sera fait lors de la prochaine réunion.

• **LES PARKINGS**

Alain fait le compte des personnes disponibles pour le parking : c'est d'accord pour 7 personnes.

Il va téléphoner à Jean pour avoir confirmation pour les parkings et pour le prêt du manitou pour les gradins et les cuves à eau. Les cuves devront être nettoyés avant le festival.

Le point sera fait lors de la prochaine réunion.

- **LES GRADINS**

Marie Lou a contacté Calberson. Les gradins devront être chargés à FLOING, le matin et avant le 15 août. Ce sont les employés de FLOING qui les chargent avec une personne de l'association. Les gradins seront retournés le lundi matin 12 septembre. Marie Lou demande un devis.

- **QUESTIONS DIVERSES**

En ce qui concerne l'hébergement des compagnies, il faut prévoir 17 lits simples et 3 lits doubles. En se basant sur les lits disponibles l'an dernier, il manquerait 5 lits simples.

La mairie de RENWEZ a donné son accord pour le prêt de ses 2 gîtes.

Serge s'inquiète pour le site de jeux devant le centre culturel où un grillage a été installé. Ludovic confirme qu'il sera enlevé.

Alain fait savoir qu'il faudrait créer un contrat de bénévolat et faire payer les bénévoles lors du festival 1 €

La prochaine réunion est prévue le **mercredi 15 juin 2016, à 18 H, à la salle Marcel DEMOULIN.**

Le Président,

S. GAILLOT